

CONVOCAION CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira à la SALLE DES FETES de Villers Le Lac, le :
JEUDI 17 SEPTEMBRE 2020 à 19 h 00

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette séance et vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments distingués.

ORDRE DU JOUR – Session ordinaire

1°) Règlement du Conseil Municipal (annexe 1).

2°) Choix d'une entreprise pour réalisation des travaux d'extension du cimetière des Côtes (annexe 2).

3°) Transactions de terrains :

- Achat à la SAFER, lieudit « Combe du Plane » : achat validé par délibération du 24.06.2014 qui doit être actualisé suite au changement de numérotation des parcelles A n° 511 – A n° 513 et A n° 599 (annexe 3)
- Cession à Antoine SIMONIN, rue du Maréchal Juin (annexe 4)
- Echange/cession avec André DROMARD, rue Combe Verte (annexe 5)
- Echange avec GAFNER Daniel, route des Fins (annexe 6)
- Echange avec CASSARD Frédéric, lieudit « Le Pissoux », régularisation suite au changement de propriétaire des parcelles concernées par l'échange (annexe 7)
- Cession à FRISA Michel, rue du Col (annexe 8)
- Cession à HUGUENIN Laurent, rue du Champ Durot (annexe 8).

4°) Convention de servitudes pour ENEDIS au lieudit « Le Pissoux » (annexe 9).

5°) Bail avec « Espace Morteau » pour le local utilisé pour le canoë-kayak, situé à Chaillexon, route du Port (annexe 10).

6°) Décision modificative budgétaire pour permettre le règlement de la facture relative aux travaux dans les Bassins du Doubs (annexe 11).

7°) Renouvellement des conventions suivantes (annexe 12) :

- entre la Commune et l'ASA forestière de Villers Le Lac
- entre la Commune et l'ASA forestière Dodane – Maison carrée

- entre la Commune et le Syndicat des Eaux du Ht-Plateau du Russey.

8°) Modification de la délégation attribuée au Maire pour la passation des marchés publics (annexe 13).

9°) Personnel communal :

- Embauche de Mélanie FAVRE (crèche)
- Transformation du poste de Pascal GIRARDCLOS qui va passer d'un temps complet à un mi-temps.

10°) Information sur la réalisation de l'emprunt qui était prévu au budget.

11°) Questions diverses.

Fait à Villers Le Lac, le 10 septembre 2020.

Le Maire,

Dominique MOLLIER

